

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE  
DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME  
DU 13 DÉCEMBRE 2021**

**L'an deux mille vingt et un, le lundi 13 décembre**, à dix-huit heures le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Endoufielle, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : le 6 décembre 2021

Présents : Francis IDRAC, Pascale TERRASSON, Georges BELOU, Claire NICOLAS, Bernard TANCOGNE, Gaëtan LONGO, Claudine DANEZAN, Christine DUCARROUGE, Angèle THULLIEZ, Hervé PASQUET, Christiane PIETERS, Peter REICH, Fernande ARIES et Philippe LEFILLASTRE.

Absents excusés : Christelle AUBIAN, Jean-Claude ARIES, Julien DELIX et Martine ROQUIGNY.

Absents : Muriel ABADIE, Brigitte HECKMAN-RADEGONDE, Céline TOURON, Jocelyne TRIAES et Jérôme LUTSEN.

Assistaient également : Karine BÉGUÉ (directrice EPIC), Marie-Christine LAHILLE-COUDERC (Cheffe du Pôle Sport Tourisme Culture, Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine).

Secrétaire de séance : Madame Fernande ARIES.

M. Francis IDRAC, Président a accueilli les membres du CODIR et a procédé à l'appel nominal des membres.

## Rappel de l'ordre de jour

1	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021 ...	3
2	LE 5 <sup>ème</sup> SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU GERS : UNE NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE AU CŒUR D'UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ « GERS, CAMPAGNE VIVANTE ».....	3
3	BILAN 2021 VÉLOS DE PAYS.....	3
4.	BILAN DU PLAN D'ACTION 2021 ET PROPOSITIONS PLAN D' ACTIONS 2022.....	5
5.	PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF (annexe 3).....	9
6.	APPROBATION DE LA REFACTURATION DES SERVICES SUPPORTS (SERVICES RH, COMPTABILITÉ ET FINANCES) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINA A L'EPIC OFFICE DE TOURISME :.....	9
7.	VOTE DE PRINCIPE SUR LA MISE EN LOCATION DE LA SALLE DE L'OFFICE DE TOURISME .....	9
8.	QUESTIONS DIVERSES .....	10
	<i>a. Application des 1607 heures – service « Tourisme » :.....</i>	<i>10</i>
	<i>b. Réunions du CoDIR 2022 .....</i>	<i>10</i>

## **1 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

Le comité de direction approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021.

## **2 LE 5<sup>ème</sup> SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU GERS : UNE NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE AU CŒUR D'UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ « GERS, CAMPAGNE VIVANTE »**

La présentation du 5<sup>ème</sup> schéma de développement touristique du Gers (2021-2026) a eu le 18 novembre 2021, au Conseil Départemental en présence des instances. La stratégie départementale repose sur 5 enjeux déclinés sous 24 axes :

- Enjeu 1 : Affirmer la destination « le bonheur est dans Gers », comme la référence du slow tourisme dans le cadre d'un territoire en transition,
- Enjeu 2 : Le slow tourisme dans une dimension expérientielle : pour innover dans la découverte de la campagne vivante en transition,
- Enjeu 3 : La mobilité et l'accessibilité du territoire : pour faciliter la venue et la découverte de la destination,
- Enjeu 4 : Renforcer et adapter la stratégie marketing de la destination Gers,
- Enjeu 5 : Vers une organisation territoriale repensée pour rendre lisible et efficace la mutualisation des acteurs, l'information et la promotion.

Le 2<sup>nd</sup> schéma de développement touristique de la Gascogne Toulousaine est arrivé à échéance. Une nouvelle stratégie doit être élaborée, pour les 5 années à venir. Celle-ci devra être en cohérence avec le 5<sup>ème</sup> schéma de développement touristique de Gers.

## **3 BILAN 2021 VÉLOS DE PAYS**

Le service Vélos de Pays s'inscrit dans une démarche d'innovation territoriale visant à faire la promotion du vélo, auprès des habitants du territoire en développant l'offre de mobilités douces, et auprès des touristes, le slow tourisme.

La gestion du parc de Vélos de Pays a été confiée, en 2021, à Office de Tourisme, par les élus communautaires.

L'activité a démarré le 30 avril 2021. L'Office de Tourisme gère un parc de 10 vélos à assistance électrique

L'équipe de l'Office de Tourisme est chargée de l'animation, la promotion, la mise en tourisme de l'opération Vélos de Pays, de la gestion des réservations, des contrats, de la régie, la remise des vélos, l'état des lieux des vélos lors de leur retour.

La Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine met à disposition :

- 0.5 Equivalent Temps Plein, les mois de juillet août 2021, soit 2 500 €
- 1 agent technique pour l'entretien et les réparations éventuelles des vélos.

La commune de L'Isle-Jourdain a recruté un ambassadeur vélo (contrat service civique) de mai à décembre 2021.

- **Vélos et matériels :**

Cette année, les vélos ont parcouru 9373.6 km. Les vélos sont usés surtout le petit matériel (ex : sacoches).

Monsieur LONGO précise que le parc va être renouvelé et que les élus du Conseil Syndical du Pays Portes de Gascogne s'interrogent sur le « devenir » de ce parc. Va -t-il être vendu aux collectivités, aux hébergeurs ?

Monsieur IDRAC souligne que ces vélos sont en mauvais état et qu'ils nécessiteront un entretien. Aujourd'hui l'offre répond à la demande.

Monsieur LONGO rappelle que le PETR est propriétaire des vélos et que les collectivités doivent attendre les orientations qui seront prises.

- **Nombre de locations : 69 contrats**

<b>NOMBRE DE LOCATIONS</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Sept.</b>	<b>Oct.</b>	<b>Nov. -Déc.</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Montants</b>
<b>½ journée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>88</b>	<b>1 584,00 €</b>
<b>1 jour</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>2 jours</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>160,00 €</b>
<b>Semaine</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>480,00 €</b>
<b>Mois</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>800,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>46</b>	<b>69</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>149</b>	<b>4024.00€</b>

13 parcours cyclo sont en ligne : les parcours les plus téléchargés ont une distance moyenne de plus ou moins 30 km, au niveau de difficulté faible.

L'activité a été promue sur les outils de communication de l'Office de Tourisme (Site internet + éditions papier + Facebook), les radios (hit FM et Fil de l'Eau), lors de manifestations locales (Fête des possibles + Fête du sport et de la culture + Foire de la Saint-Martin) et « Mai à vélo ». Madame TERRASSON ajoute une interview sur Radio France Bleue.

Monsieur TANCOGNE ajoute que le jeudi 16 juin 2022, L'Isle-Jourdain accueille « la route d'Occitanie » (épreuve cycliste entre les Pyrénées et la Méditerranée) et que l'Office de Tourisme sera sollicité pour promouvoir cette manifestation, l'arrivée étant prévue sur la base de loisirs de L'Isle-Jourdain.

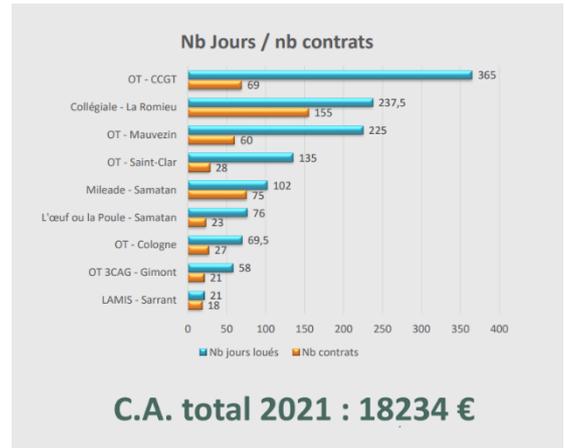
Karine BÉGUÉ propose d'adapter les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme ce jour-là, en fonction du déroulement de la manifestation.

- **Quelques chiffres à l'échelle du Pays Portes de Gascogne :**

9 points de location sont en activités à l'échelle du Pays Portes de Gascogne, soit 50 vélos à la location. Les vélos ont parcouru 35466 km.

- **Les locations :**

Cette année, l'OT de la Gascogne Toulousaine est le premier point de location, avec 365 jours de location et 69 contrats.



Madame TERRASSON demande qui était le premier point de location l'année dernière.

Karine BÉGUÉ précise que les années précédentes le premier point de location était la collégiale de La Romieu.

Madame TERRASSON s'interroge sur cet état de fait : La Romieu étant plus touristique que la Gascogne Toulousaine.

Marie-Christine LAHILLE-COUDERC note que si l'on compare les chiffres, la collégiale de La Romieu a eu plus de contrats que notre territoire. Néanmoins les jours de location sont moindres, peut-être plus de contrats « individuels » que de contrats « groupe ». L'Office de Tourisme a fait plus de location au mois que le point de location de La Romieu.

- **Objectif 2022 : consolidation des parcours**

Les parcours vont être adaptés à chaque typologie de cycliste : la pratique sportive sur route, le loisirs découverte (slow), la pratique itinérante, la pratique VTT.

## 4. BILAN DU PLAN D'ACTION 2021 ET PROPOSITIONS PLAN D' ACTIONS 2022

Le 2<sup>nd</sup> schéma de développement touristique de la Gascogne Toulousaine étant arrivé à échéance, le plan d'actions 2022 de la Gascogne Toulousaine proposé reprend les axes et fiches actions du précédent schéma (2015-2021). Les membres des commissions « Evènementiels » et « Slow tourisme » réunis le 25 novembre 2021 à l'Office de Tourisme proposent les actions suivantes pour 2022.

**Action 1 - Le Tourisme participatif :** l'objectif est de développer la notion d'ambassadeur afin que les résidents deviennent "prescripteurs" de la destination et s'approprient le territoire.

En 2021, l'OT a incité les communes du territoire à participer aux Journées du Patrimoine, qui ont eu lieu le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre. 8 communes sur 14 ont participé : 681 visiteurs ou 558 (sans les scolaires) ont participé à ces journées.

Afin d'augmenter la fréquentation des visiteurs, il est proposé de :

- Mettre en place un concours photos
- Proposer un parcours clé en main.

Il est proposé de budgétiser 300€ pour l'achat de lots.

Afin que les résidents aient une meilleure connaissance du territoire, il est proposé d'organiser un éductour et que l'Office de Tourisme participe à l'accueil des nouveaux arrivants dans les communes.

Madame TERRASSON précise qu'il sera difficile à l'Office de Tourisme d'être présent car cet accueil se fait souvent à l'occasion des vœux.

## **Action 2 - Stratégie de promotion et de communication**

L'objectif est de promouvoir l'identité de la Gascogne Toulousaine en s'appuyant sur des éléments structurants du territoire et augmenter le nombre de visiteurs.

### **Promotion sur les ondes :**

- De Hit FM Auch radio : 3 messages tous les 2 jours ont été diffusés pendant 26 semaines, d'avril à octobre 2021. Il est difficile de quantifier l'impact de cette campagne de promotion. La zone de diffusion de Hit FM couvre le Gers, l'arc ouest de la Haute-Garonne, une partie du Tarn et Garonne (Montauban et Agen) et des Hautes-Pyrénées (Tarbes, Arreau et Lannemezan). Le coût est de 1920€.
- De Radio Fil de l'Eau : l'Office de Tourisme enregistre une émission mensuelle « Itinérances en Gascogne Toulousaine ». Il est difficile de quantifier l'impact de cette action qui renforce l'effet réseau entre les acteurs du territoire. Le coût est de 700€.

Il est proposé aux membres du comité de direction de reconduire la promotion sur les ondes en 2022.

### **Editions papier :**

Des erratums des guides touristiques ont été édités. Une grande partie du stock de documentation a été écoulee. Il est proposé l'édition d'un guide d'appel (16 pages, en 2 000 exemplaires) avec téléchargement du QR code qui référence l'offre touristique (hébergements, restaurants, producteurs, loisirs). Les QR codes permettent de diffuser une offre à jour et de réduire les coûts (1 guide au lieu de 4). Le coût de cette action est de 550€.

Afin d'imprimer la liste des hébergements, des restaurants et des loisirs, à l'accueil, à la demande des visiteurs, la location d'une imprimante-photocopieur est à l'étude. Aujourd'hui, l'Office de Tourisme fait ses copies à l'Office Intercommunal de Sport.

**Site Internet :** le nouveau site Internet est en phase « recette » (l'ensemble des fiches d'information tourisme a été inséré), la majeure partie des pages de l'arborescence a été créée. Des photos supplémentaires viendront enrichir les pages au cours de l'année. La mise en ligne du site a été fixée au 25 janvier 2021.

Suite au piratage de **la page Facebook**, une nouvelle page a été créée, par l'intermédiaire du compte du musée d'Art Campanaire. Les publications en 2021 n'ont pas été régulières. Une publication par semaine est indispensable en 2022.

**Le SADI** (schéma d'accueil et de diffusion de l'information) a été en partie réalisé : en raison de la crise sanitaire les guides touristiques n'ont pas été diffusés en Gascogne Toulousaine ; seulement 2 rencontres départementales ont eu lieu (le Gers et le Tarn). La crise sanitaire ayant accentué le tourisme de proximité, il est proposé de reconduire le SADI.

**Présence de l'OT à l'occasion d'évènementiel :** l'objectif est d'être au plus près des flux de clientèles, informer les résidents. En 2021, l'OT a participé au marché et repas à la ferme du Choucou (0 contacts), à la Fête du sport et de la culture (52 contacts), à la foire de la Saint Martin (86 contacts). Il est proposé de cibler l'évènementiel local : ouverture de l'OT le dimanche à l'occasion du festival Vélo en Fête, du triathlon, renouveler notre participation à la Fête du sport et de la Culture, à la Foire de la Saint Martin. Madame TERRASSON propose que l'Office de Tourisme participe à un marché de plein vent à L'Isle-Jourdain en juillet et en août et un marché de plein vent à Pujaudran.

**L'Office de Tourisme – billetterie pour les associations locales :** aucune communication n'a été faite auprès des associations en 2021. Les membres des commissions se sont

interrogés : proposer la billetterie uniquement pour les manifestations d'envergure ou si l'association organisatrice en exprime le besoin ?

Monsieur LONGO s'interroge sur la pertinence de cette action : la MJC de L'Isle-Jourdain propose ce service qui n'est pas utilisé par les associations car il existe des outils Internet qui propose ce service.

Monsieur LEFILLASTRE ajoute que la billetterie engage la responsabilité de l'Office de Tourisme.

Madame TERRASSON propose que la billetterie soit remplacée par « point de réservation ».

**Action 3 - Valoriser le tourisme culturel et patrimonial** : il est proposé de mettre en place un parcours découverte « Au fil de nos histoires » qui, au travers de QR codes, permet de découvrir de façon ludique le patrimoine d'une commune et son histoire. La découverte est disponible 24h/24, 365 j/an et de façon autonome.

Karine BÉGUÉ précise que les communes de Saint-Gaudens et de Castelnaud d'Estretfond ont mis en place ce parcours en 2021 et que l'accueil des utilisateurs est positif, malgré le manque de communication et promotion de l'outil. Elle a également contacté Pass'en Gers (association de guides conférenciers gersois) qui propose des parcours « découvertes ». Un parcours audio a été consulté.

Monsieur LEFILLASTRE informe que la MJC a réalisé ce type de parcours à Lectoure et propose le concours de la MJC pour la réalisation de ce parcours.

Madame THULLIEZ rappelle des personnes ressources de notre territoire détiennent beaucoup d'informations historiques et devraient être consultées.

Madame TERRASSON demande à Madame BÉGUÉ que ces propositions soient analysées et travaillées en commission.

#### **Action 4 - Slow tourisme :**

Participer à l'**identification et la valorisation des sentiers de rando, parcours cyclo et VTT** : promotion des 4 PR de L'Isle-Jourdain et des sentiers de randonnée de Pujaudran. Il est proposé, en collaboration avec le PETR et les clubs cyclo locaux :

- Sélectionner, identifier et corriger les parcours cyclo existants ; communiquer et diffuser les parcours avec une charte graphique commune,
- Identifier les prestataires "accueil vélos"
- Renouveler l'opération Mai à Vélo (événement national pour la pratique du vélo) et inciter à l'ouverture du Véloscope.

Monsieur TANCOGNE ajoute que le festival Vélo en Fête aura lieu au mois de mai en 2022.

**Office de Tourisme - point de location et gestion des Vélos de Pays** : +48% de locations ont été faites par rapport à 2020. Le concours de l'ambassadeur Vélo (recruté par L'Isle-Jourdain), le 0,5 Equivalent Temps Plein en juillet et août (alloué par la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine), ont été indispensables. Il est demandé le concours de 0,5 Equivalent Temps Plein d'avril à octobre 2022, pour permettre à l'équipe d'assurer l'ensemble de ces missions.

Le **livret d'accueil "Pèlerins Saint-Jacques-de-Compostelle"** sur la voie d'Arles gersoise a été édité. L'édition 2022, acté lors du précédent CoDIR, devra être mise à jour.

**Valorisation et identification des producteurs gersois sur le marché de plein vent** : en Gascogne Toulousaine, 2 marchés sont marqués « Terra Gers » : L'Isle-Jourdain et Pujaudran. En collaboration avec les communes, une mise à jour et un renouvellement des outils de communication, fournis par le Comité Départemental du Tourisme « Destination Gers » sont proposés.

Afin de valoriser les **fresques murales** réalisées en 2020, 3 itinéraires artistiques ont été créés. Les fresques murales et les itinéraires artistiques seront promus en 2022, sur un site dédié, réalisé par le Pays Portes de Gascogne.

De nouvelles fresques murales en Gascogne Toulousaine vont être réalisées. Les fresques et itinéraires artistiques participent à la valorisation de notre territoire. Il est proposé de budgétiser une participation de 5 000€.

### **Action 5 - Ecotourisme**

**Label Station verte :** Pour une appropriation du label, la commande 2021 était de pointer les critères de labélisation « Station Verte » pour la commune de L'Isle-Jourdain. Le travail a été effectué mais n'a pas été restitué.

En mai, le label organise la « Fête de l'Ecotourisme ». Il est proposé de promouvoir les animations écotouristiques organisées par L'Isle-Jourdain.

**Action 6 - Gouvernance Office de Tourisme Arrats et Save :** l'objectif est de mutualiser les outils de promotion et de communication, les moyens humains et financiers.

Actuellement, 2 outils sont mutualisés : **le dossier de presse et le calendrier estival.**

- En 2021, le dossier de presse a été diffusé à l'occasion d'un workshop (accueil presse) par le Comité Départemental du Tourisme « Destination Gers ». En 2022, il est proposé de diffuser ce dossier de presse auprès de blogueurs. 500€ sont budgétés.
- Le calendrier estival « Sortir en Arrats et Save » n'a pu être édité, à cause des conditions sanitaires. Un format virtuel hebdomadaire a été réalisé, par l'Office de Tourisme Coteaux Arrats Gimone. Il est proposé de reconduire le format virtuel en 2022. L'Office de Tourisme de la Gascogne Toulousaine aura cette année à sa charge la réalisation de ce calendrier hebdomadaire.

L'offre touristique du territoire Arrats et Save n'est pas concurrentielle mais complémentaire. Les équipes des OT proposent la création d'une carte touristique. 2000€ sont budgétés.

### **Action 7 - Renforcer le rôle de l'Office de Tourisme**

L'OT anime la collecte de la **taxe de séjour** sur le territoire. Le temps alloué à cette mission a été sous-estimé : le manque d'assiduité des prestataires touristiques demande un suivi contraignant. L'achat d'un logiciel facilitera la gestion tant pour l'Office de Tourisme (relance systématique en cas de non déclaration) que pour les prestataires (déclaration de la taxe et règlement en ligne). De nombreuses plateformes proposent ce service, une étude comparative des différentes solutions existantes sera réalisée.

Le nouveau site Internet de l'OT permettra la création d'une **newsletter**. Il est proposé de réaliser 3 news par an.

**Le 2<sup>nd</sup> schéma de développement touristique de la Gascogne Toulousaine** est à échéance. Une nouvelle stratégie doit être élaborée. Elle sera travaillée par les commissions au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 puis validée par le Codir dans les semaines qui suivent.

### **Action 8 – Commercialisation de l'offre touristique :**

Les week-end clé en main ont été actualisés et mis en ligne sur le site Gers Tourisme en Gascogne (centrale de réservation départementale). Il est proposé de mettre à jour ces produits et de créer une offre slow tourisme (offre packagée : hébergement + restauration + activités de loisirs).

Les journées clé en main destinées à l'**accueil de groupe** : un Emailing de 510 contacts a été réalisé. Il est proposé d'actualiser les produits existants et de créer un nouveau produit et de les diffuser auprès des contacts recensés.

Ce plan d'actions sera présenté le 13 janvier 2022 au service « Finances » de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, lors de la réunion d'arbitrage budgétaire. Suivra une réunion des commissions de l'OT afin de prioriser les actions.

## **5. PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF (annexe 3)**

Karine BÉGUÉ présente le budget 2021, le réalisé et le projet de budget prévisionnel 2022. Le budget prévisionnel a été construit avec :

- les actions proposées qui ont pu à ce jour être budgétisées,
- les dépenses et recettes figurant sur le grand livre au 21 novembre 2021.

## **6. APPROBATION DE LA REFACTURATION DES SERVICES SUPPORTS (SERVICES RH, COMPTABILITÉ ET FINANCES) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAIN A L'EPIC OFFICE DE TOURISME :**

Lors de la création de l'EPIC Office de Tourisme Gascogne Toulousaine et dans un souci de rationalisation des dépenses et d'optimisation des moyens, il a été convenu la mutualisation des services supports de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine tels que les ressources humaines, les finances/comptabilité.

Il est proposé une refacturation annuelle des charges salariales, au prorata du temps passé, entre le budget principal de la CCGT et le budget EPIC, pour un montant de 4 853.05€, pour l'année 2021.

Madame TERRASSON souligne qu'il faudra ajouter cette somme au budget prévisionnel.

**Le Comité de Direction, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :**

- **la refacturation des services supports entre la CCGT et l'EPIC Office de Tourisme Gascogne Toulousaine, d'un montant de 4 853.05€**
- **autorise Monsieur le Président à signer tous les actes attenants à ce projet.**

## **7. VOTE DE PRINCIPE SUR LA MISE EN LOCATION DE LA SALLE DE L'OFFICE DE TOURISME**

La salle de l'Office de Tourisme est de plus en plus plébiscitée pour des réunions ou des formations. Il est proposé aux membres du Comité de Direction la mise en location de la salle. Un règlement intérieur, un contrat de location et des tarifs cohérents avec les tarifs des équipements proposés par L'Isle-Jourdain et la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine seront élaborés

Madame NICOLAS souligne qu'il est difficile de se positionner sans avoir connaissance des conditions de location.

Monsieur IDRAC répond qu'il s'agit d'un vote de principe et que si la mise en location de la salle est approuvée par les membres alors les outils seront mis en place.

Madame TERRASSON ajoute que le règlement intérieur, le contrat de location et les tarifs seront travaillés en commission.

**Le Comité de Direction donne un accord de principe sur la mise en location de la salle de l'Office de Tourisme.**

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

### **a. Application des 1607 heures – service « Tourisme » :**

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique impose, en son article 47, que les collectivités territoriales, leurs établissements publics et ceux auxquels elles sont rattachées respectent la durée légale de travail de leurs agents publics à temps complet, à savoir 1607 heures annuelles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Afin d'appliquer cette loi, les horaires d'ouverture au public ont été modifiés comme suit :

#### **Horaires d'ouverture au public :**

- Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30.
- Du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h / ouverture le dimanche juillet et août de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Madame NICOLAS demande si les horaires de travail des agents ont été modifiés. Karine BÉGUÉ précise que ces nouveaux horaires reposent sur une étude des flux de clientèle et que les horaires des agents ont été modifiés puisque l'amplitude d'ouverture de l'Office de Tourisme est plus large de mai à octobre : 18h au lieu de 17h30.

Madame LAHILLE-COUDERC précise que seulement deux périodes d'ouverture sont affichées au lieu de cinq et que ces nouveaux horaires apportent au public, une meilleure lisibilité.

### **b. Réunions du CoDIR 2022**

Les réunions du Comité de Direction sont fixées. Elles auront lieu, en 2022, les :

- Mardi 22 mars 2022
- Mardi 7 juin 2022
- Mardi 11 octobre 2022
- Mardi 13 décembre 2022

La séance a été levée à 19H30.

Le compte rendu a été affiché le

**Ont signé au registre, les membres suivants :**

Francis IDRAC		Yannick NINARD	
Pascale TERRASSON		Jean-Claude DAROLLES	
Georges BELOU		Christophe TOUNTEVITCH	
Gaëtan LONGO		Claudine DANEZAN	
Jocelyne TRIAES		Nadine FIERLEJ	
Julien DELIX		Jacques BIGNEBAT	
Claire NICOLAS		Martine ROQUIGNY	
Bernard TANCOGNE		Jean-Luc DUPOUX	
Brigitte HECKMANN - RADEGONDE		Régine SAINTE- LIVRADE	
Muriel ABADIE		Jeanine BARIOULET - LAHIRLE	
Hervé PASQUET		Philippe LEFILLASTRE	
Christiane PIETERS		Pierre SABATHIER	
Peter REICH		Martine DELPUECH	

Christelle AUBIAN		Angèle THULLIEZ	
Jean-Claude ARIES		Sophie FRANZAC	
Céline TOURON			
Jérôme LUTSEN			
Fernande ARIES			
Christine DUCARROUGE			